

# NÎMES : ÉDUCATION PRIORITAIRE À L'ABANDON



L'actualité des derniers mois a mis en lumière les difficultés croissantes des quartiers nîmois concernés par l'éducation prioritaire renforcée (REP+) : les quartiers Pissevin, Mas de Mingue et Chemin bas d'Avignon. La situation ne cesse de se dégrader sur fond de guerre du trafic de drogue que subissent les habitant·es et les personnels des services publics.

## CREUSEMENT DES INÉGALITÉS

La période de la pandémie n'a fait que creuser les inégalités sociales et scolaires. En tant que personnels travaillant dans ces quartiers, nous constatons une paupérisation en forte hausse des familles de nos élèves. Les services publics peinent à corriger les effets de la précarité et du retard scolaire pris par les élèves. En effet, dès l'entrée en 6e, on peut estimer qu'un tiers des élèves entrant au collège Condorcet a un niveau en lecture/compréhension proche de celui d'un·e élève de CE1. Face à ce constat, les personnels demandent des moyens supplémentaires pour accompagner correctement les élèves. Le rectorat de l'académie de Montpellier avait décidé à la rentrée 2022 de nous retirer les marges d'accompagnement académiques qui venaient abonder de quelques heures permettant de mettre en place des dispositifs d'aide pour les élèves. Un collège REP+ comme le collège Condorcet se retrouvait doté de la même manière qu'un établissement hors éducation prioritaire.

Au-delà de la question scolaire, les habitant·es des quartiers affichés comme relevant de la politique de la ville subissent les décisions politiques de la municipalité, qui avait décidé de fermer la médiathèque Marc Bernard à Pissevin en juin 2023. Depuis, pas de nouvelle. C'est un vrai manque pour les habitant·es et les élèves du quartier, qui espèrent sa réouverture le plus rapidement possible. Dans les quartiers les services publics reculent, faute de moyens financiers et humains pour les faire fonctionner.

**SUD éducation Gard-Lozère exige de la part des pouvoirs publics que les moyens soient mis pour le développement et le renforcement des services publics dans les quartiers dits prioritaires. Cela passe par un plan de recrutement massif et d'ouverture de structures publiques dans les quartiers.**

## LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT PRENDRE LEURS RESPONSABILITÉS

Avant les vacances de février, les écoles du quartier Chemin Bas d'Avignon, ont eu à subir des tirs, des personnels de retour d'une sortie scolaire se sont retrouvés pris entre ces coups de feu. Les organisations syndicales ont déposé un droit d'alerte auprès de la F3SCT du département du Gard, auquel le DASEN ne semble pas vouloir répondre. De même, le DASEN refuserait de reconnaître le droit de retrait exercé par les collègues des écoles le 9 février. À la rentrée des vacances d'hiver, les personnels se sont mis en arrêt de travail avec démarche de reconnaissance d'accident imputable au service. Les personnels ne se sentent plus en sécurité sur leur lieu de travail, et peu de parents avaient envoyé leurs enfants à l'école le 26 février. Le quartier du Chemin Bas d'Avignon est délaissé par les pouvoirs publics, seuls demeurent dans le quartier la mairie annexe, et les écoles et le collège Romain Rolland.

**Pour SUD éducation Gard-Lozère, les collègues doivent tous se voir reconnaître l'imputabilité au service des accidents déclarés, au titre de la présomption d'imputabilité prévue par la loi. La DSDEN doit également prendre ses responsabilités et mettre en œuvre des mesures en lien avec la mairie et la préfecture pour que les collègues puissent travailler en sécurité, par exemple en délocalisant le site de l'école Bruguiers de façon temporaire.**

## CHOC DES SAVOIRS : L'ÉDUCATION PRIORITAIRE, DOMMAGE COLLATÉRAL !

Le fameux "choc des savoirs" de Gabriel Attal va frapper directement et assez durement les élèves de l'éducation prioritaire. Alors que le principe de base posé dans les référentiels de l'éducation prioritaire est de constituer des classes hétérogènes, le pseudo-choc entend imposer des groupes de niveaux en français et en mathématiques, soit un tiers du temps scolaire pour un-e élève de 6e ou de 5e ! La nouvelle ministre de l'éducation a beau avoir essayé de rétropédaler, la logique reste la même que l'on parle de groupes de besoins ou de groupes de compétences, il s'agit ni plus ni moins que de groupes de niveaux. **SUD éducation Gard-Lozère est opposé à cette logique et milite à la construction d'un rapport de force pour mettre ce projet gouvernemental en échec.**



La volonté du ministère de s'attaquer à la structure du calcul des points du brevet des collèges va fragiliser les élèves de l'éducation prioritaire. Aujourd'hui, 50 % de la note finale est constituée par la validation de compétences de fin de cycle 4, de façon concertée par les équipes pédagogiques. Cela permet à une partie des élèves de se présenter au DNB en ayant déjà acquis 50 % de la note finale. Par ailleurs, on note que globalement, les élèves de l'éducation prioritaire réussissent moins bien aux épreuves terminales du DNB. **SUD éducation Gard-Lozère s'oppose à la logique de tri social que le gouvernement veut opérer au détriment de l'accompagnement renforcé dont ont besoin les élèves de l'éducation prioritaire.**

SUD éducation Gard-Lozère s'oppose à l'ouverture des classes dites de " Prépa lycée ", qui ont vocation à accueillir les élèves qui n'auraient pas obtenu le DNB et dont l'entrée en seconde serait refusée. Quand on observe les taux de réussite au DNB, on se rend compte que les élèves des établissements de l'éducation prioritaires sont largement en dessous des moyennes nationales et académiques. **SUD éducation Gard-Lozère dénonce cette logique de parage des pauvres et des personnes racisées entre elleux, le DNB ne doit pas être un sésame pour accéder au lycée !**



**Au lieu de développer une logique d'exclusion sociale et spatiale, le gouvernement ferait mieux en mettre les moyens dans les zones d'éducation prioritaires. À l'image de nos camarades de Seine Saint Denis, il est temps de demander un plan d'urgence pour l'éducation.**



## **NOS REVENDICATIONS**

- **Suppression du " choc des savoirs " ;**
- **Baisse des effectifs par classe à 16 élèves et 12 en SEGPA ;**
- **Recrutement massif de personnels médico-sociaux et de médecine scolaire ;**
- **Une assistante sociale et une infirmière scolaire à temps plein dans les collèges de l'éducation prioritaire ;**
- **le retour des lycées des quartiers prioritaires dans la carte des REP et REP+ ;**
- **un recrutement massif de personnels tous corps confondus ;**
- **Le redéploiement de services publics de qualité dans les quartiers défavorisés, en particulier des structures de soins de proximité type dispensaires.**

**LES 10 MILLIARDS D'ÉCONOMIE NE SONT PAS À FAIRE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE NI SUR LE DOS DES CLASSES POPULAIRES !**